

Procès verbal Conseil Municipal du 09 juillet 2014

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Guy BERTHOLON, Maire.

Présents : M. Guy BERTHOLON, Mme Natacha DELAFOSSE, M. Christian MAUQUET, M. Cédric TERREE, M. Christophe JEAN, M. Matthias Pain, M. Willy BLAKE-LEMARE, Mme Gaëlle VILLANT, M. Samuel MELLET, M. Hervé DHEROUVILLE, Mme Sandrine RENOUF

Absents ayant donné procuration à : Néant

Absents excusés : Néant

Absents : Néant

Approbation du procès verbal du CM du 06 juin 2014

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

Demande de subvention

Délibération n° 2014/023

L'accueil de loisirs de Moon sur Elle - Saint Clair sur Elle demande une subvention aux communes concernées par l'accueil de loisirs afin de permettre d'effectuer des sorties, de participer à des activités payantes ou d'acquérir du matériel pédagogique.

Vu le document d'information fourni par "Ribamb'Elle", montrant la très faible participation des enfants de Saint-germain d'Elle à l'accueil de loisirs, un seul en 2013, et étant donné l'attribution, par Saint-Lô Agglo de la subvention à l'association Fit'Energy d'un montant de 160 € que nous avons budgété pour 2014, et dans le but de participer à l'accueil de loisirs du canton de Saint-Clair-sur-Elle, il est décidé, à l'unanimité, d'octroyer une subvention exceptionnelle de 50 euros à l'association "Ribamb'Elle".

Motion de soutien à l'Association des Maires de France (AMF)

Délibération n° 2014/024

Les collectivités locales risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont appelés à diminuer fortement.

L'AMF a dénoncé cette amputation de 30% de nos dotations qui aura de graves conséquences pour nos territoires et leurs habitants et conduira inéluctablement à des arbitrages douloureux au détriment de l'investissement et des services publics locaux.

Face à l'importance de ces enjeux, l'AMF a souhaité mener une action forte et collective pour alerter les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées.

C'est pourquoi l'AMF demande le soutien des communes et des intercommunalités dans ses demandes concernant les conséquences de la baisse massive des dotations de l'état.

Après délibération, le Conseil adopte, à l'unanimité, la motion proposée par l'AMF pour le réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat, pour l'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives sources d'inflation de dépense et pour une réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Remplacement du matériel informatique

Délibération n° 2014/025

Dans le cadre du changement de matériel informatique pour le passage au transfert de données par voie numérique (PESV2) vers les administrations fiscales et préfectorales au 1er janvier 2015, une consultation a été passée auprès de différents fournisseurs de la région. Les résultats sont présentés dans le tableaux ci-dessous :

| | NFI | REGECCO | ICM | DALTONER |
|---------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Total matériel HT | 2 405,00 € | 1 333,68 € | 1 292,00 € | 1 392,59 € |
| Total matériel TTC | 2 886,00 € | 1 600,41 € | 1 550,40 € | 1 671,11 € |

Les 3 fournisseurs locaux sont très proche au niveau tarif pour exactement le même matériel proposé. L'offre de ICM était complète et très détaillée dès le 1er envoi, REGECCO a complété son offre par un allongement de la durée de garantie, DALTONER a été long à répondre et il a fallu les relancer. Compte tenu de la qualité et du tarif de l'offre de ICM, le Conseil décide, à l'unanimité, de retenir cette proposition pour un montant de 1 550,40 € TTC comprenant le matériel informatique, un disque dur de sauvegarde, les logiciels de bureautique, un antivirus, l'installation et la récupération des données.

Informations - Questions diverses

- **Saint-Lô Agglo Programme d'Intérêt Général (PIG) sur la précarité énergétique**
Le Conseil Général souhaite mettre en place œuvre un programme d'intérêt général (PIG) sur la précarité énergétique en finançant l'ingénierie nécessaire à la réalisation des travaux sr 635 logements. Ce programme a pour but de permettre aux habitants des territoire non couvert par une OPAH de pouvoir bénéficier du programme "habiter mieux" de manière égalitaire.
Le CDHAT pour les communes de la communauté d'agglomération propose d'organiser une permanence d'information aux propriétaires des aides à leur disposition pour rénover leur logement les 11 septembre et 11 décembre 2014 au sein des locaux de Saint-Lô Agglo.
- **Saint-Lô Agglo carte Kioskagglo**
Cette carte est désormais disponible pour les personnes de moins de 25 ans du territoire de Saint-Lô Agglo. Les informations pour l'obtenir et avoir des informations sur son utilisation sont disponibles sur le site de Saint-Lô Agglo.
- **Antenne château d'eau**
Suite à l'attestation d'adhésion au projet MIMO signé avec Manche Numérique signé le 27 mai 2014, la confirmation de la proposition d'utilisation de notre château d'eau comme support d'antenne a été retenue par Manche Numérique. L'antenne aura une couverture d'environ 3 km de rayon autour du château d'eau. Une convention devra être signée avec Manche Numérique qui devrait préciser les modalités de mise en place et de fonctionnement, ainsi que l'éventuelle redevance d'utilisation du domaine public.
- **Après midi témoignages**
Suite aux cérémonies du 70ème anniversaire du débarquement et l'intérêt montrer par nos concitoyens pour relater les événements qu'ils ont vécus lors de cette période, il est suggérer de recueillir leurs témoignages lors de rencontres ou de réunions où ils seraient enregistrés ou filmés. Comment procéder ? A quel endroit ? Qui le fera ? Qui interviewer ? Les questions restent posées.
- **Médaille de la commune**
Le samedi 28 juin, la commune de Saint-Germain d'Elle a reçue, au Conseil Régional, une médaille commémorative pour avoir été décorée de la Croix de guerre 1939-1945, comme 445 communes de Basse-Normandie.

Lors de cette cérémonie, le Conseil Régional a demandé de soutenir la candidature des plages du débarquement à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO (www.liberte-normandie.com).

➤ COHESIO - La Poste

La Poste propose des solutions pour identifier et veiller sur les seniors fragilisés, d'assurer le lien social, de maintenir à domicile les séniors le plus longtemps possible et de renforcer et valoriser les politiques d'action social.

➤ Contrat de location de la salle des fêtes

Le contrat est en cours de rédaction, il est proposé de demander deux cautions, une pour la casse et une pour le nettoyage. Ce point devra être inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil.

➤ Salle des fêtes

Il est proposé de prévoir des conventions d'utilisation de la salle des fêtes par les différentes associations de la commune, sur le modèle passé avec Fit'Energy.

➤ Fermeture estivale de la Mairie

Semaine 30 du 21 au 25 juillet 2014

Semaines 32 et 33 du 04 au 15 août 2014

➤ Arbre de Noël

Deux dates sont disponibles les 07 et 20 décembre 2014, à voir avec le comité des fêtes

➤ Saint-Lô Agglo

Suite au transfert de la compétence sport à Saint-Lô Agglo, une partie des charges de fonctionnement et d'investissement supportées par la commune pourraient être prises en compte par Saint-Lô Agglo et intégrées à l'attribution de compensation.

➤ Ecole de Cerisy-la-Forêt

Une réunion s'est déroulée à la Mairie de Cerisy-la-Forêt dans le cadre de l'augmentation des tarifs de cantine et de garderie. La commission "Vie scolaire" a participé à cette réunion. Il a été proposé que les communes prendraient en charge 0,50 € par enfant et par jour d'école.